

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



**Objet : Affaire n°25S0020 - Rénovation des installations frigorifiques
Cuisine centrale Jean Lempereur - Attribution de marché**

N° : VA_DEC2025_363
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette
qualité,**

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2123-1 1° du code de la commande publique,
Vu l'avis de la commission des marchés du 19 mai 2025.

décidons

De conclure le marché : « Rénovation des installations frigorifiques Cuisine centrale Jean Lempereur » (affaire n°25S0020) avec la société COFRIMO domicilié à Lambersart (59832) pour un montant de 132 874,59 € HT soit 159 449,51 € TTC.

Imputation budgétaire : 21312 281 2200 CUCORN

Politique publique (domaine-action-activité) : 15.3.3 Restauration scolaire

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 28 mai 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-211447A-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 13 juin 2025